

Nombre de membres :

- En exercice : 29
- Présents : 24
- Votants : 29
- Procuration(s) : 5
- Absent(s) excusé(s) : 5
- Absent(s) : 0

DEL 2026_033

Date de convocation :

Le 08 avril 2026

Date d'affichage :

Le 08 avril 2026

Fait à Aigondigné,

Le 15 avril 2026

*Ont signé au registre tous les
membres présents.*

Pour extrait conforme

L'an deux mil vingt-six, le quatorze du mois d'avril à 20h30, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Laurent AUDÉ, Maire de la commune d'Aigondigné, à la salle des fêtes de Mougou, place de la Mairie, 79370 Aigondigné.

CONVOQUES : ALLEGRETTI Isabelle, AUDÉ Laurent, BARBAREAU Freddy, BAUMGARTEN Christian, BEUN Fanny, BLAY Véronique, BONNEAU Magali, BONNIN Jean-Marie, BRET Nathalie, CHAIDRON, Laurence, CHAILLER Catherine, DAGUTS Karine, DUMORTIER Roselyne, FAURE Didier, FOUQUET Christophe, GARNAULT Claude-Manuel, GUILLORIT Mikaël, JARDIN Mathilde, LAPORTE Pierre, LARGEAU Vanessa, LECULLIER Lysiane, LORIOU Vincent, MAGNE Didier, MARTINEAU Marina, MÜHLBERGER Karlheinz, OUVRARD Emilie, PINEAU Vincent, ROUXEL Patricia, SIMON Christophe.

Excusé(e)(s) et pouvoir(s) : BARBAREAU Freddy représenté par GARNAULT Claude-Manuel, BONNEAU Magali représentée par LARGEAU Vanessa, FOUQUET Christophe représenté par JARDIN Mathilde, LORIOU Vincent représenté par BAUMGARTEN Christian, MAGNE Didier représenté par LAPORTE Pierre.

Secrétaire de séance : Emilie OUVRARD

Délibération 2026_033 : AFFAIRES GENERALES

Objet : Désignation membre de la Commission Intercommunale des Affaires Foncières

La Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier de Fressines et Aigondigné a été instituée par arrêté du Président du Conseil départemental, conformément aux articles L. 121-2 et suivants du Code Rural de la Pêche Maritime. Elle regroupe des représentants des communes concernées, des exploitants agricoles, des propriétaires fonciers, ainsi que des personnes qualifiées en matière d'environnement et de paysage.

Il convient de procéder à la nomination d'un nouveau membre afin d'assurer la représentation communale au sein de cette instance, dont la mission est d'examiner les opérations foncières et garantir un équilibre entre les intérêts agricoles, environnementaux et communaux.

Le Conseil municipal est invité à élire un nouveau membre.

Sur volontariat de Monsieur Christian BAUMGARTEN

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés :

- **APPROUVE** la nomination de Christian BAUMGARTEN en qualité de membre de la Commission Intercommunale des Affaires Foncières.

Le secrétaire de séance,

*Certifiée exécutoire par la Préfecture des Deux-Sèvres, le :
Mme le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de
Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission*

Le Maire,
Laurent AUDÉ

